

B-Charleroi: snow-clearing services

OJ S 101/2012 30/05/2012

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SpW-DGO1-DRC-direction des routes de Charleroi

Postal address: rue de l'Ecluse 22

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Mme Kathleen Voyeux, directrice f.f.

E-mail: kathleen.Voyeux@spw.wallonie.be

Telephone: +32 71631200

Fax: +32 71631233

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=106298**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SpW-DGT1-DSJ-direction du support juridique-mise en ligne des cahiers de charges

Postal address: place de wallonie 1, bat II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: monsieur Derock

For the attention of: monsieur Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333133

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: RW-SpW-DGO1-DRC-direction des routes de Charleroi

Postal address: rue de l'Ecluse 22

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: madame Kathleen Voyeux, directrice f.f.

E-mail: kathleen.Voyeux@spw.wallonie.be

Telephone: +32 71631200

Fax: +32 71631233

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Prestations de service hivernal sur les routes gérées par le district de Chimay (D142-13).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: défini pour chaque lot dans l'annexe descriptive du circuit considéré (carte).

NUTS code BE331 Arr. Huy

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Objet du marché. Le présent marché constitue un marché de services au sens de la catégorie A16 CPC 94 de l'annexe 2 visé à l'article 5 de la loi du 24.12.1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services. Du point de vue de la détermination des prix, il est un marché mixte sujet à commandes. Le présent marché a pour objet l'exécution des services relatifs à l'épandage des fondants chimiques et au déneigement sur les routes gérées par le SPW, direction des routes de Charleroi - district de Chimay (D142-13) ainsi que des opérations de mise en ordre des dépôts et/ou des stocks de sel de l'administration, des prestations de camion, de matériel spécifique et de main-d'Oeuvre. L'organisation de la viabilité hivernale est prévue entre le 15 octobre de chaque année et le 15 avril de l'année suivante; ces dates peuvent être modifiées par le pouvoir adjudicateur si les circonstances climatiques l'exigent. Le présent marché est conclu pour 4 périodes d'une année se succédant sans interruption. Chaque partie peut toutefois mettre fin au marché à l'échéance de chaque période annuelle moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée 3 mois avant l'échéance. La partie qui exerce ce droit de mettre fin au marché n'est tenue au paiement d'aucune indemnité à l'autre partie. En tout état de cause, la marché prend fin de plein droit, sans préavis, à la fin de la quatrième année. Les services sont organisés en lots, un lot pouvant comprendre:

- un circuit de traitement préventif et/ou curatif,
- la mise à disposition et l'utilisation d'un chargeur, d'un engin de déblocage de poids lourds, voire d'un engin spécifique (fraise à neige, niveleuse, ...).

Les caractéristiques de ces circuits ou lots, leur description, la nomenclature du matériel imposé et les niveaux de service sont définis dans les documents annexés au présent cahier spécial des charges. Un lot comporte la mise à disposition des véhicules, engins et matériel appropriés, conduits par des opérateurs qualifiés en vue d'exécuter les prestations décrites dans le présent cahier spécial des charges. Description des services: voir texte du cahier spécial des charges joint au présent avis de marché.

II.1.6. CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope****II.2.2. Information about options**

Options: no

II.2.3. Information about renewals**II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: voir intitulé général-lot 1

1) Short description

1°voir description du cahier spécial des charges ci-joint;

2°carte du circuit jointe au CSC.

2) CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Lot No: 2

Lot title: voir intitulé général-lot 2

1) Short description

1°voir description du cahier spécial des charges ci-joint;

2°carte du circuit jointe au CSC.

2) CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Lot No: 3

Lot title: voir intitulé général-lot 3

1) Short description

1°voir description du cahier spécial des charges ci-joint;
2°carte circuit jointe au CSC.

2) CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 4

Lot title: voir intitulé général-lot 4

1) Short description

1°voir description du cahier spécial des charges ci-joint;
2° carte circuit jointe au CSC.

2) CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 5

Lot title: voir intitulé général-lot 5

1) Short description

1°voir description du cahier spécial des charges ci-joint;
2° carte circuit jointe au CSC.

2) CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Montant du cautionnement Vu l'impossibilité de déterminer le montant initial du marché, le montant du cautionnement est fixé à 750 euros par lot (le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier après notification).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les services sont payés par factures mensuelles et par lot. Les fiches de prestations sont

établies en fin de période par le district (par mise à disposition telle que définie à l'article 1 des clauses techniques). Elles sont envoyées pour approbation au prestataire de services ou son délégué et retournées signées dans les 5 jours au district. Toutes les observations éventuelles y sont mentionnées (incident, panne, manquement, non respect des vitesses constatées au tachygraphe justifiant la modification des prestations,...) Le chef de district signe et adresse ensuite une proposition de facture au prestataire de service. Le prestataire de service adresse 1 facture à laquelle est annexée la proposition de facture signée par le chef de district. La facture à charge du spw est établie selon les modalités suivantes: - La facture est établie au nom du spw et adressée à la direction des routes de Charleroi, rue de l'Écluse, 22, 6ème étage, 6000 Charleroi, BELGIQUE. Les frais liés à la réception technique (postes 27 à 29 de l'inventaire) du matériel sont pris en charge par l'administration. Ils sont payés une seule fois par service d'hiver et portés en compte à l'état d'avancement du mois d'octobre.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: "Par le seul fait de participer à la procédure du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 69 de l'arrêté royal du 8.1.1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. L'attention est attirée sur le fait que:

— à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 69 précité,
— conformément à l'arrêté royal du 20.7.2005 modifiant notamment l'arrêté royal du 8.1.1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, il est à signaler que:

1/ les soumissionnaires employant du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché;

2/ les soumissionnaires enregistrés dans la Banque carrefour des entreprises (BCE) sont dispensés de produire l'attestation de non-faillite ou de situations similaires. La vérification de ces situations en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale ainsi qu'à la Banque Carrefour des entreprises (BCE)".

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères de sélection qualitative. Par application de l'arrêté royal du 8.1.1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services, les critères de sélection qualitative sont les suivants: causes d'exclusion de la participation. (art.69).

a. Déclaration sur l'honneur implicite: conformément à la circulaire du gouvernement wallon du 10.5.2007 (circulaire relative à la simplification et à la transparence des marchés publics), il est recouru au régime de la déclaration sur l'honneur implicite. Par le fait de participer à la procédure du marché, les soumissionnaires attestent qu'il ne se trouvent pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 69 de l'arrêté royal du 8.1.1996 relatif aux marchés publics de

travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. NB: l'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter un soumissionnaire à produire tout ou partie des documents et preuves mentionnés à l'article 69 précité. De plus, dans la mesure où le pouvoir adjudicateur n'aura pas eu accès aux informations utiles par voie électronique (application informatique fédérale "Digiflow"), la production de tout ou partie de ces documents et preuves sera systématiquement demandée au soumissionnaire choisi avant l'attribution du marché;

b. Justification du paiement des cotisations de sécurité sociale: conformément à l'arrêté royal du 20.7.2005 modifiant notamment l'arrêté royal du 8.1.1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, les soumissionnaires employant du personnel assujéti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché. La vérification de la situation sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application informatique "Digiflow" qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale. Les soumissionnaires employant du personnel non assujéti à la loi du 27 juin précitée doivent fournir, conformément à l'article 43 bis § 2 de l'arrêté royal du 8.1.1996 précité:

- une attestation de l'autorité compétente en matière de sécurité sociale ou, à défaut,
- une déclaration sous serment ou une déclaration solennelle.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Capacité technique du soumissionnaire. (art.71). Le pouvoir adjudicateur vérifie celle-ci sur la base:

- 1° du nombre de lots que le soumissionnaire déclare pouvoir assurer;
- 2° de la liste du personnel pouvant être mis à disposition (le cas échéant, moyennant recours à la sous-traitance); la liste est à joindre à l'offre;
- 3° de la liste du matériel pouvant être mis à disposition (le cas échéant, mentionner les options d'achat ou de recours à la sous-traitance).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

(D142/D13/12D74) O1.04.02-12D74

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Prior information notice

Notice number in the OJ S: [2012/S 00-509893](#) of 7.5.2012

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 20.6.2012 - 11:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

20.6.2012 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 20.6.2012 - 11:00

Place:

Direction des routes de Charleroi, Ilot Ecluse rue de l'Ecluse 22 rez-de-chaussée à 6000 Charleroi, BELGIQUE.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3.

Additional information

- 1°) Le point II.3 délai d'exécution est complété par le texte repris au point II.5 description du marché qui précise les périodes concernées par chaque période hivernale;
- 2° Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du: service public de wallonie: pour le district de Chimay: M. Ing Louis Lion, tél. +32 60414050 courriel: louis.lion@spw.wallonie.be ou pour la direction: M. Ing Xavier Delcampe tél. +32 71631217 courriel: xavier.delcampe@spw.wallonie.be;
- 3°) L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges, métrés ou inventaires, plans y compris de format A0) sont uniquement et gratuitement téléchargeables sur le portail des marchés publics de la région wallonne dont l'adresse URL est la suivante: <http://marchespublics.wallonie.be>;
- 4°) Des métrés excel sont mis à la disposition des soumissionnaires pour leur commodité, toutefois, en cas de discordance entre les 2 documents c'est le métré du csc "format papier" qui prévaudra.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat
Postal address: rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: "- demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = _ date de prise de connaissance) - demande d' annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du code civil)".

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SpW-DGO1-DRC-direction des routes de Charleroi
Postal address: rue de l'Ecluse 22
Town: Charleroi
Postal code: 6000
Country: Belgium
E-mail: kathleen.Voyeux@spw.wallonie.be
Telephone: +32 71631200
Fax: +32 71631233

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.5.2012